



TEXTES FONDATEURS

Oblates du Cœur de Jésus

2011

La formation à la spiritualité de l'Institut doit prendre appui sur des textes fondateurs qui permettent d'assurer une identité commune.

Le Chapitre de 1994 en a retenu quelques-uns et a chargé une commission de trouver d'autres textes fondamentaux.

(Actes du Chapitre – la formation p. 13)

Les textes sont rassemblés en deux recueils.

Le premier contient :

- les **Textes Fondateurs** proprement dits, c'est-à-dire «ceux qui inspirent et organisent la vie de l'Institut »
- les **Textes Fondamentaux**, importants pour la formation initiale et permanente.

Un second recueil présente les textes d'intérêt historique et donne des indications complémentaires pour des parcours de formation.

Des propositions d'étude, sous forme de fiches, indiquent quelques repères et suggèrent des pistes de recherche... au moins pour certains textes.

Textes Fondateurs

Liminaire :	Chapitre XVII de Saint Jean	3 – 5
N° 1	Formule de Consécration au Sacré Cœur	6 – 8
N° 2	« Une parfaite dévotion au Cœur de Jésus » (Lettre à Mme Tresca)	9 – 10
N° 3	L'esprit contemplatif	11 – 12
N° 4	Mission et esprit de la Congrégation	13
N° 5	Constitution de 1883 (extraits)	14 – 17
N° 6	Compte-rendu du Chapitre de 1886 (Chapitre des vœux)	18
N° 6 bis	Exposé de Claire-Thérèse au Chapitre de 1886	19
	Proposition d'étude des Textes Fondateurs	20
N° 7	Identité de l'Institut	21 et 24
N° 8	Affiliées et Foyers affiliés	22
	Constitutions et Statuts de 1982	23

Textes Fondamentaux

		26
	Commentaire du Chapitre XVII de St Jean à partir des expressions de Louise-Thérèse (texte présenté dans le liminaire)	3 – 5
	Extraits des Souvenirs de Marie-Paul Maupetit	27 – 33
	Intuition Fondamentale (Livret édité en juillet 1888)	

Textes Fondateurs

Le chapitre XVII de Saint Jean est le chapitre de la Pieuse-Union :
Il est son code de loi par excellence.

Textes Fondamentaux

« *Jésus, levant les yeux au ciel dit : Père...* » (Jn 17, 11)

Vie de prière par le Cœur de Jésus

« *Le Cœur de Jésus prie sans cesse...* »

(A propos de l'adoration du Saint-Sacrement) « *C'est l'essence même de notre vocation. C'est au pied du Très Saint Sacrement que nous recevons de son Cœur sacré les grâces nécessaires pour servir les intérêts de sa gloire et aider au salut des âmes dans l'ordre de ses desseins sur nous.* »

« *Quelles radieuses merveilles nous découvre le Cœur de Jésus si nous nous en approchons avec une très humble et filiale confiance !* »

« *La méditation du matin est pour toute âme apostolique la veillée des armes. Les labeurs du jour ne doivent point nuire aux intimes communications qu'une Oblate doit avoir avec Notre Seigneur. Qu'elle soit consolée ou non, sa vie est là.* »

« *Maintenant ils savent... et ils ont cru.* » (Jn 17, 7-8)

Vie de foi en l'amour premier du Seigneur

Œuvres de foi

« *Le Cœur de Jésus a ravi nos âmes. Il faut y vivre par la foi, dans l'amour, avec un complet abandon et l'unique désir d'accomplir sa toute aimable volonté.* »

« *Je leur voudrais la foi des premiers chrétiens, un foi intrépide ! De notre temps on n'a plus la simplicité des temps anciens. Quelle différence il y a entre la vertu qu'on pratiquait du temps des Apôtres et celle qu'on trouve actuellement enseignée ! On est dans le formalisme, on juge de la vertu par l'extérieur.* »

« *C'est notre devoir de ranimer partout l'esprit de foi.* »

« *Si vous aviez la foi, vous croiriez à l'Amour, vous en feriez les œuvres.* »

Qu'ils soient un comme nous afin que le monde croie... (Jn 17, 21)

Apostolat par l'union entre nous

« Notre mission est d'unir. »

« Bénissons le Seigneur et glorifions l'amour de son divin Cœur par notre union et notre fidélité. »

« Rien n'est plus important que l'union entre nous. »

« Soyons jalouses de l'unité en tout. »

Je dis ces choses... pour qu'ils aient en eux-mêmes ma joie en sa plénitude
(Jn 17, 13)

La joie... le témoignage de la joie

« Bénissons le Seigneur, c'est mon refrain habituel ! »

(Refrain si habituel que Louise-Thérèse l'exprime dans beaucoup de ses lettres par les simples initiales : D.S.B... « Dieu soit béni »)

« Vivez de la paix et de la joie que donne le Saint Esprit. Je dis joie d'appartenir au Seigneur, de Le servir... de Lui être unie, ce qui ne veut pas dire que la douleur de Le voir méconnu et offensé abandonne nos âmes, au contraire. »

« Suivons Marie avec une joie et une simplicité d'enfant : c'est ma résolution pratique. »

« Que notre vie soit une hymne d'action de grâces. »

(Dans son agonie) : « Vive la joie. »

« Montrez donc au monde la joie d'appartenir à Dieu. »

« Qu'on soit bien convaincu que dans cette maison Jésus habite dans tous les cœurs. La sérénité des âmes unies à Lui est une prédication puissante. »

« J'ai toujours voulu avoir l'air gai pour montrer qu'on est heureux au service du Seigneur. »

Je ne Te prie pas de les retirer du monde... (Jn 17, 15)

Au cœur du monde... vie de simplicité

Elle me montrait le Pieuse-Union appelée « non point à s'isoler de la société des fidèles, à l'instar des Congrégations, mais à la pénétrer ».

« Il nous appelle à la vie simple et commune en apparence, dont la perfection n'attire que son divin regard. »

« Vivre en famille, d'une douce vie religieuse très simple, ayant Nazareth devant les yeux et la très Sainte vierge pour modèle. »

« Suivre Marie, Mère de Jésus, avec les saintes femmes, c'est notre vocation. »

« Le Bon Dieu m'a donné l'amour de Nazareth et la persévérance, et j'y tiens. »

« Notre voie est simple entre toutes... Restons dans la simplicité de notre faiblesse : aimons Dieu Notre-Seigneur et tout ce qu'Il aime, tout est là. »

« Restez bien dans votre simplicité, à Nazareth... Ne cherchons pas à imiter les autres Congrégations : ce n'est pas votre affaire. »

« Nous avons toujours trop lorsque nous regardons Bethléem ou Nazareth. »

Je ne prie pas pour eux seulement mais pour ceux-là aussi qui, grâce à leur parole croiront en Moi. (Jn 17, 20)

Servir l'Église... servir nos frères... La réparation

« Nous sommes, par notre vocation même, préparées à aider les œuvres diocésaines et paroissiales. »

« ... toute à la disposition des Évêques et tendant à l'imitation des saintes femmes de la primitive Église, simple, indépendante et pénétrée de l'esprit de St Ignace et de Ste Thérèse, ces deux grandes âmes apostoliques devenues de si grands saints. »

« Servir le Sauveur, servir l'Église, ce qui est tout un, dans les sentiments d'une foi pure et simple et d'un dévouement respectueux et filial. »

« Il faut que les Oblates soient dévouées aux œuvres paroissiales... que les pasteurs ne les prennent pas pour des âmes entichées de leurs œuvres particulières. »

« Que Notre Seigneur et son divin Père soient glorifiés, les âmes enseignées par nous à les connaître, et toutes nos ambitions seront remplies. »

« Nous sommes venues pour servir les âmes, non pour les dominer, même de nos bonnes intentions. »

« Porter le Christ, porter le Christ aux âmes... Le faire naître dans les cœurs, Le faire grandir ! Quelle pensée et c'est ma vocation. »

« Vous instruisez les pauvres petits enfants. Ah ! Quelle œuvre ! Quelles délices pour une Oblate que d'apprendre à tous à aimer Jésus-Christ ; car Le connaître, c'est L'aimer à moins d'être insensé. »

« Que le nombre et l'importance de nos œuvres pour le bien dans l'ordre de la divine volonté, soit une réparation continuelle unie à celle du Cœur Sacré de Jésus, réparateur par excellence. »

Pour que l'amour dont Tu m'as aimé soit en eux et Moi en eux (Jn 17, 26)

« Je lui dirai : j'ai aimé »

« Par cela même qu'une âme s'offre à Notre-Seigneur par amour pour Lui, pour honorer et faire honorer son amour, elle est par le fait même réparatrice. »

« Ama et fac quod vis : je ne sais pas le latin mais je sais bien ce que cela veut dire. »

« Tout est dans l'amour, ma petite. »

« Jésus mon tout. » (dernières paroles)

« Vivons toujours dans l'ita Pater d'un cœur vraiment filial. »

Textes Fondateurs

N° 1

*Formule de Consécration au Sacré-Cœur émise par
Louise-Thérèse de Montaignac le 8 septembre 1843*

Jésus, mon Dieu, mon roi et mon aimable maître, dans le dessein de rendre tous les hommages que je puis à votre Sacré-Cœur, consumé d'amour pour moi, je voue et je consacre à ce divin Cœur tout ce que j'ai et tout ce que je suis, mon corps et mon âme, ma mémoire, mon entendement et ma volonté, ma liberté, mon cœur et toutes mes affections, toutes mes peines et mes souffrances, toutes mes consolations et mes bonnes œuvres, tous mes mérites présents et à venir, pour le temps et pour l'éternité.

Je m'engage aussi par vœu à entretenir et à étendre parmi les fidèles la dévotion à votre Sacré-Cœur.

Auguste Marie, mère de Dieu, toujours vierge et toujours immaculée, ma reine, ma patronne et ma tendre mère, je me voue et me consacre de la même manière et avec la même étendue à votre saint Cœur, vous conjurant par l'ardent amour dont il est embrasé pour tous les hommes et pour moi en particulier, d'offrir au Sacré-Cœur de Jésus, votre divin Fils, le double vœu de consécration que je dirige à sa plus grande gloire et à la vôtre.

Je m'engage aussi par vœu à propager la dévotion à votre très saint Cœur et à votre Immaculée Conception.

Je fais vœu de renouveler deux fois par an cette consécration, les jours de la fête du Sacré-Cœur de Jésus et de la fête de la conception de la très sainte Vierge, ou un des octaves de ces deux fêtes ; de faire deux communions, une chacun des jours où je renouvellerai mon vœu, la première en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus et la seconde en l'honneur du saint Cœur de Marie et de son Immaculée Conception ; enfin de faire chacun de ces jours une heure d'oraison à la même intention, c'est-à-dire pour honorer le Sacré-Cœur de Jésus et le Cœur Immaculé de Marie.

Formule de Consécration au Sacré-Cœur

« *Le vœu au Sacré-Cœur a fait ma vie, il a fait la Pieuse-Union, il a été pour moi la source de toutes les grâces, de toutes les joies.* » (1)

Le vœu de virginité

Cette consécration au Cœur de Jésus a été précédée par le vœu de virginité prononcé à Nevers le 21 novembre 1838 :

« *Ce n'est vraiment qu'à partir de cet acte que j'ai senti ma vocation et le besoin de ne vivre que pour Dieu.* » (2)

Du texte de ce vœu de virginité retenons quelques extraits :

« *Ô mon Seigneur Jésus ! Prince de la gloire, amour et délices des anges, vie précieuse des élus, source de toute pureté, trésor, amour, gloire et couronne des vierges, daignez, je vous en supplie, recevoir votre indigne servante au nombre de vos épouses... pour gage de cette alliance céleste et virginale que je contracte avec Vous aujourd'hui, ô mon Jésus, mon amour et **mon Tout**... je Vous donne mon cœur dans lequel il n'y aura désormais d'autre amour que le vôtre.* »

... « *Auguste reine des vierges...accordez-moi, je vous en conjure, par votre Immaculée Conception et par votre consécration, la grâce d'être fidèle à mon vœu, comme vous avez été fidèle au vôtre, afin que je sois admise un jour au nombre des glorieuses vierges qui suivent l'Agneau sans tache.* » (3)

Proposition :

À la lumière de ce texte d'origine, revoir ce qui est dit dans les Constitutions des Oblates religieuses au chapitre « chasteté », n° 23 à 31 et dans les Statuts des Oblates séculières n° 17, 18, 20, 23.

- (1) note de Ch. Bedford – Souvenirs p. 95
- (2) journal de M.P. Maupetit – 21 novembre 1882
- (3) Souvenirs p. 69 – 70

Le vœu au Sacré-Cœur

Au lendemain de la révolution française, dans un monde tenté par le scepticisme, la foi est ébranlée : on n'a que faire d'un Dieu inventé par la raison alors que la science promet des merveilles ! La dévotion au Cœur de Jésus est une réaction de croyants. Elle dit quelque chose d'essentiel à la foi en invitant à reconnaître dans la personne de Jésus, dans son Cœur d'homme, l'amour que Dieu nous manifeste.

Des chrétiens fervents ont vécu cette dévotion comme un véritable renouveau, en se consacrant à Dieu par le vœu au Sacré-Cœur.

La formule de ce vœu, rédigée par le Père Roothaan, général des Jésuites, se répand en France dans la première moitié du siècle. Madame de Raffin en reçoit communication par le Père Ronsin, et elle prononce cette consécration en y engageant toute sa personne. (1)

Nous sommes en 1841. Deux ans après, le 8 septembre 1843, Louise-Thérèse, à son tour, se consacre au Cœur de Jésus en reprenant cette « formule de consécration spéciale et par conséquent d'union intime et habituelle aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie... » (2)

Elle prononce ce vœu dans la chapelle de la Vierge Fidèle, au couvent des Oiseaux (Congrégation des Sœurs de Notre-Dame). Ce lieu est important parce que c'est là que Mme de Raffin et Louise-Thérèse ont découvert et approfondi la dévotion au Cœur de Jésus en relation avec les religieuses et sous la direction des Pères Druilhet et Ronsin, « fervents apôtres » de cette dévotion qu'ils considéraient comme « pivot de leur apostolat et moteur de leur action pastorale ».

Proposition :

À première vue, le vœu au Sacré-Cœur de Louise-Thérèse et l'Oblation telle que nous la formulons aujourd'hui sont des expressions bien différentes. On pourrait comparer les deux textes au niveau du don de la personne et de l'engagement missionnaire et voir comment la formule actuelle s'inscrit dans le contexte de l'Église de notre temps (Livre de Vie : Constitutions des Oblates religieuses p. 26 – Statuts des Oblates séculières p. 89)

Suggestion : relire, dans le livre du Père Ferlay « La force de la Foi », le chapitre sur l'Oblation (II – 4)

(1) plaquette « Une mission dans l'Église » p. 21

(2) lettre du Père Ronsin – 10 décembre 1841

Textes Fondateurs

N° 2

« Une parfaite dévotion au Cœur de Jésus »

...

J'ai prié pour vous ma bonne Marie ; à toutes vos intentions et à la mienne qui était de vous obtenir une parfaite dévotion au Cœur de Jésus c'est-à-dire une foi profonde en son amour, une reconnaissance généreuse pour ses bienfaits, un dévouement toujours actif pour sa gloire – c'est le zèle, première preuve de l'amour – et enfin un ardent désir de lui plaire par la pratique des vertus dont Il nous a donné l'exemple et qui peuvent seules lever les obstacles à l'établissement de son règne en nous. Ainsi, ma très chère amie, au milieu de vos épreuves présentes : esprit de prière, de soumission amoureuse, de reconnaissance pour les lumières que vous recevez préférablement à tant d'autres... confiance en Dieu, défiance de vous-même, généreuse acceptation de toute souffrance pour la plus grande gloire de Dieu en vous et dans les vôtres : c'est encore la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et il y a là de quoi contenter votre cœur à vous, qui a été formé avec tant de soin par le Souverain Créateur de toutes choses...

Lettre à Mme Tresca, 27 juin 1865

La parfaite dévotion au Cœur de Jésus

Louise-Thérèse écrit à Mme Tresca le 27 juin 1865. Rappelons que c'est généralement à travers la correspondance que nous pouvons saisir la pensée de Louise-Thérèse et c'est le cas ici.

Louise-Thérèse « a osé entreprendre le pèlerinage de Paray-le-Monial », accompagnée par Félicie de Waldegg et 2 autres associées. Elle y est restée 3 jours pendant lesquels « elle s'est unie à l'incomparable ferveur de la bienheureuse marguerite-marie... un moment de contemplation et de joie... selon l'expression qui lui est familière, Louise-Thérèse « a été ravie ». Pour Mme Tresca, elle a demandé « une parfaite dévotion au Cœur de Jésus ». C'est donc une prière en même temps qu'un enseignement.

On pourra revoir, dans un premier temps, comment Louise-Thérèse exprime sa dévotion au Cœur de Jésus, comment elle la vit... et voir ensuite comment elle invite son amie à personnaliser cette dévotion, selon ce qu'elle est, selon ce qu'elle vit.

A remarquer l'insistance de Louise-Thérèse : « Il y a de quoi contenter votre cœur à vous qui a été formé avec tant de soin par le souverain Créateur de toutes choses »... motif de louange, stimulant pour Mme Tresca.

Proposition :

Retrouver dans les 2 chapitres « Charisme » et « Mission » de notre Livre de Vie – à travers les mots : Cœur de Jésus... tendresse... amour – l'expérience spirituelle de la dévotion au Cœur de Jésus chez Louise-Thérèse... et la nôtre aujourd'hui. Cela peut faire l'objet d'une réflexion et prière personnelles aussi bien que d'un partage.

Quelques rapprochements :

- Et nous, nous avons cru à l'amour (1 Jn 4,16)
- Que notre vie soit un hymne d'action de grâce
- Si vous aviez la foi, vous croiriez à l'amour, vous en feriez les œuvres.
- Mon Saint à moi, c'est Jésus, c'est Lui que je suis chargée d'imiter.

L'esprit contemplatif

« Une Oblate doit demander avec ardeur
cet esprit contemplatif
car c'est l'essence de sa vocation. »

« C'est une illusion profonde de croire que, pour contempler, il faut être anéanti dans un coin de chapelle, immobile, l'esprit et le cou tendus. C'est une erreur bien commune. La vraie contemplation consiste à avoir son esprit et son cœur unis à Jésus, parler, agir, penser comme Lui. Quelle vie plus active que la sienne, et cependant plus contemplative ! Toujours uni à son Père, voilà notre modèle, notre unique guide.

Ces ont les âmes ardentes et actives qui sont appelées à faire les plus grands progrès dans la voie contemplative. Ce sont elles qui réalisent le mieux les desseins de Notre Seigneur.

Que sert-il de contempler un modèle si on n'a l'énergie de le reproduire ?

L'âme active tire les conséquences de son oraison, elle met en action les lumières qu'elle a reçues. Elle travaille en priant, en s'humiliant, se dévouant, se sacrifiant elle-même : c'est la vraie mise en pratique de la vie de Jésus. Elle se possède, elle gouverne toutes ses facultés, tout concourt à sa sanctification. »

« Calmez-vous dans le mouvement de vos grandes occupations ; vous travaillez pour Dieu, cela n'est pas douteux, mais cela ne suffit pas : il faut travailler en Dieu. Marchez en sa présence, laissez-vous posséder par Dieu. »

« Faire toutes choses comme Marie, raisonnablement et avec ordre. Faire toutes choses simplement et pour Dieu, pour l'unique motif de Lui plaire. L'action doit découler naturellement de ce fond de vie intérieure, qui doit être notre vie propre. Pour une nature active, l'action ne doit être que l'accessoire et pour ainsi dire la flamme du Foyer. Que le recueillement nous envahisse, qu'il soit notre manteau protecteur tout en travaillant à la plus grande gloire de Dieu. »

Cité par M.-P. Maupetit

L'esprit contemplatif

Sous ce titre ont été rassemblés trois textes différents que l'Église a retenus pour l'Office des Lectures de la fête de Louise-Thérèse ;

- « La vraie contemplation », texte cité dans l'avant-propos du Livre de Vie, et tiré des entretiens de Louise-Thérèse avec Marie-Paul Maupetit.
- Deux extraits du journal intime rédigé par M.-P. Maupetit pour Marie-Thérèse de la Bruyère :

« Travailler en Dieu »...	15 octobre 1882
« Faire toutes choses comme Marie »...	21 novembre 1882

Proposition : un ensemble à méditer, à partager...

Comment vivons-nous « cet esprit contemplatif » ?

Voir dans le Livre de Vie n° 1, 13, 14, 15, 16, 21

Et dans les Statuts n° 1, 6, 7, 9, 13

« Dieu doit être la respiration de notre âme,
Nous ne devons nous mouvoir et agir qu'en Lui. »

Textes Fondateurs

N° 4

Mission et esprit de la Congrégation

Voici comment Louise-Thérèse explique à Mère Marie-Paul la mission de la congrégation :

« Nous sommes, dit-elle, une société d'âmes choisies par Notre-Seigneur, pour le faire régner dans le monde, par la dévotion au Sacré-Cœur. Ce divin Cœur est, tout à la fois, notre but et notre moyen, car nous voulons tout faire pour Lui et par Lui. Notre devise est : « Pater, ut sint unum », parce que cette union divine est le moyen d'action employé par Notre-Seigneur lui-même, pour établir son empire ici-bas.

C'est l'amour du Père et du Fils qui a sauvé le monde, et c'est l'amour qui continue et parachève l'œuvre de notre Rédemption. Nous ne pouvons coopérer à l'œuvre de Jésus-Christ que par l'amour réciproque dont Il nous a donné le modèle entre son Père et Lui. Voilà pourquoi nous nous appelons Pieuse-Union, qui est l'essence même de la charité. A cette heure de grande défaillance dans la foi, Notre-Seigneur appelle à Lui un petit nombre de femmes chrétiennes, pour porter son Cœur et sa Loi dans la société qui ne le veut plus, parce qu'elle ne le connaît plus. C'est notre rôle à nous, petites oblates, voilà pourquoi nous n'avons pas d'habit spécial. Nous devons aller partout où la gloire de Dieu nous appelle. »

Et ailleurs :

« L'Oblate est la carmélite du monde, c'est sa vocation de glorifier Dieu, de Le faire connaître et aimer, mais surtout de réparer cette gloire outragée. Toutes nos œuvres doivent tendre à cela et rien qu'à cela.

Nous ne sommes ni hospitalières, ni institutrices, ni catéchistes, nous le serons s'il plaît à Notre-Seigneur. Mais nous sommes les Oblates de Son Divin Cœur, c'est-à-dire, les propagatrices et les réparatrices de sa Gloire, par les œuvres de l'amour ».

Si notre Mère a pu dire :

« Mon vœu au Sacré-Cœur a fait ma vie »

Nous pouvons ajouter :

« Ce vœu, la plus complète et la plus parfaite manifestation de la dévotion au Sacré-Cœur, a fait la vie de la Pieuse-Union « et la vie de nos âmes. »

La dévotion au Sacré-Cœur telle qu'une Oblate doit l'embrasser se présente sous une double forme :

- 1) La dévotion intérieure, qui est la donation de soi-même, l'entière soumission à la volonté divine et l'imitation de Jésus-Christ fait homme pour nous. Ceci est la base : de là découlent l'éminence des vertus religieuses et le zèle apostolique. C'est en étudiant le Cœur de Jésus que l'Oblate l'aimera et réalisera les desseins de ce Divin Cœur ; Le faire régner en soi avant de le faire régner dans les autres.
- 2) La forme extérieure doit être l'écoulement de la forme intérieure et ne doit pas la précéder. L'Oblate doit adopter diverses pratiques extérieures pour manifester son amour pour le Cœur de Jésus, et pour Le faire aimer ensuite ;

Souvenirs de Marie-Paul Maupetit

Textes Fondateurs

N° 5

Constitutions de 1883

Idée générale de la Pieuse-Union

I – Origine de la Pieuse-Union des Oblates du Sacré-Cœur, son but, son nom et sa raison d'être.

1. Une association s'est formée depuis une trentaine d'années, sous l'invocation du Sacré-Cœur de Jésus, dont elle s'efforce de promouvoir le culte. Elle est connue sous le nom de Pieuse-Union des Oblates du Sacré-Cœur de Jésus. Elle ouvre ses rangs à cette classe nombreuse de personnes bien élevées qui, non seulement ne partagent pas les idées du monde, mais, par leurs aspirations plus saintes et plus nobles, leurs habitudes de piété et l'exercice du zèle, appartiennent par le cœur aux âmes privilégiées qui font profession de tendre à la perfection, et cherchent à se rapprocher d'elles par la pratique de la vertu.

2. Le nom d'Oblates qu'elles ont choisi indique assez clairement le dévouement qui doit caractériser l'Institut, et l'esprit d'amour qui doit animer ses membres à l'exemple du Cœur adorable de Jésus. Ce nom n'est pas nouveau dans l'Église, et ses annales mentionnent plusieurs Instituts très florissants qui l'ont porté ; on peut citer entr'autres l'Institut Della Torre dei Specchi, - les Oblates del Bambino Gesu -, les Oblates de Ste Françoise romaine.

3. La Pieuse-Union offre à ses membres une règle appropriée à leur position, et les moyens de sanctification en rapport avec leurs désirs et leurs besoins. Elle met à profit dans l'intérêt des œuvres de charité et de zèle, les qualités précieuses, les dons naturels et surnaturels, les talents, souvent distingués, de ses membres, toutes les ressources de l'esprit et du cœur dont ils peuvent disposer et qui, sans cela, seraient frappés de stérilité par l'inaction, ou resteraient impuissants devant les obstacles.

- Elle leur assure dans l'exercice du zèle et les différents œuvres qu'ils embrassent, une coopération puissante qui résulte naturellement de l'union des esprits et des cœurs, des désirs et des efforts, et qui est la condition des choses grandes et durables.

- Elle ménage un concours efficace et des auxiliaires éprouvées à toutes les œuvres catholiques, et particulièrement aux Œuvres locales et paroissiales qui paraîtront plus utiles ou plus nécessaires.

- Elle entretient au sein des familles de la société, dans l'intérêt du salut des âmes, une action d'autant plus sûre et plus efficace qu'on s'en défie moins et qu'elle s'exerce par des personnes justement aimées.

- Enfin elle procure à l'Église le concours précieux de bonnes volontés qui n'aspirent qu'à se dévouer et qui seraient heureuses de combler quelques-uns des vides trop nombreux que fait, dans l'armée catholique, la haine de l'état religieux et de tous ceux qui en portent les saintes livrées.

II – Différentes catégories de personnes dans la Pieuse-Union.

1...

La Pieuse-Union, en plaçant tous ses membres en face de l'idéal de sainteté renfermé dans ces Paroles de Notre-Seigneur : « Soyez parfaits comme votre Père Céleste est parfait » laisse néanmoins à chacune son initiative pour s'élever à ce qu'il y a de plus excellent, par une correspondance fidèle à la grâce de Dieu.

2...

Il en est qui, parfaitement libres et maîtresses d'elles-mêmes, s'entendent pour habiter une même maison et former une communauté sous l'autorité d'une même Supérieure et dans l'observation d'une règle où sont indiqués les devoirs qu'elles ont à remplir. Une promesse de stabilité les relie plus fortement à la Pieuse-Union et c'est pour cela que nous leurs donnons le nom d'OBLATES PROFESSES, en prenant ce mot dans une acceptation plus large qu'on ne le fait communément.

3. D'autres, et c'est le plus grand nombre, retenues dans le monde par leurs devoirs d'état, ou fixées dans leurs familles, peuvent néanmoins se retrouver ensemble, une ou plusieurs fois par mois, pour s'occuper des œuvres qui les intéressent, s'aider et s'édifier mutuellement dans la pratique de la vertu. Elles forment ce qu'on appelle des RÉUNIONS...

4. enfin, il en est qui... font néanmoins partie de la Pieuse-Union à laquelle elles se rattachent par l'esprit qui les anime, les Œuvres de zèle auxquelles elles se dévouent, et certaines pratiques qui leur sont communes avec les autres membres. Celles-ci sont simplement AGRÉGÉES à la Pieuse-Union...

III – Œuvres auxquelles se livrent les membres de la Pieuse-Union.

Le nom d'*Oblates du Sacré-Cœur de Jésus*, que portent les membres de la *Pieuse-Union*, leur indique assez clairement quelles doivent être leurs œuvres de prédilection. Connaître, aimer, honorer Jésus-Christ, Le faire connaître, aimer et honorer, c'est le premier besoin de leur cœur, la raison de leur union, leur occupation la plus chère. De là l'œuvre des catéchismes, des premières communions ; de là aussi l'*Apostolat de la Prière*. La prière, en effet, est le moyen le plus universel de la sanctification des âmes ; et l'organisation de l'Apostolat fournit un excellent moyen de pénétrer intimement la société. Du reste, en fait d'œuvres, la Pieuse-Union n'en rejette aucune : œuvres de *Piété* et de religion, œuvre de *Zèle*, œuvres de *Charité* pour le soulagement des misères corporelles, elle embrasse tout, mais elle choisit de préférence les œuvres locales les plus nécessaires et les plus efficaces pour le bien.

Constitutions de 1883

Les Constitutions de 1883 sont l'aboutissement d'une expérience de vie et de recherches successives pour définir et organiser la manière de vivre des Oblates, selon le charisme de fondation de Louise-Thérèse.

On se souviendra, d'abord, que Mme de Raffin avait fondé, sous le nom d'Institution St Joseph une « association de femmes vivant dans le monde, chacune dans sa propre maison, mais *unies par certaines règles* qui en disciplinaient la vie spirituelle, les œuvres d'apostolat et l'organisation » (1). Il en va ainsi de tout corps social.

Après les vingt années où Louise-Thérèse tenta vainement d'agréger l'Association à des Instituts Religieux déjà établis, ce fut le temps de l'autonomie avec les « Nouvelles Règles de la Pieuse-Union » en 1874, revues et complétées par les Règles de 1875, que nous ne considérons pas encore comme des documents fondateurs, mais comme documents d'intérêt historique (2).

Nouvelle étape en 1881 : on emploie le terme « Constitutions », les Règles précédentes connaissent quelques retouches : l'idée générale reste substantiellement la même et c'est surtout le rôle de la Supérieure Générale qui est défini comme garante de l'unité à l'heure où les « Réunions » se multiplient(3).

Le 4 octobre 1881, le « Decretum laudis » (Décret de louanges) du pape Léon XIII est une première reconnaissance de la Pieuse-Union en attendant l'approbation définitive... un encouragement à poursuivre « une œuvre parfaitement adaptée aux nécessités présentes ».

Les Constitutions de 1883 sont l'œuvre conjointe du Père Gautrelet et de Louise-Thérèse. Le Père Gautrelet assure la préparation et la rédaction du texte, en accord avec Louise-Thérèse « qui lui expose librement ses points de vue ». Des contacts sont pris avec les différentes Oblates pour connaître leurs observations et jugements avant de soumettre les Constitutions au Chapitre Général des 10-11-12 juillet.

Louise-Thérèse dira : « *Les Constitutions sont si belles, si complètes qu'elles me ravissent* » et encore : « *Le travail est admirable. L'esprit de notre Institut y est exposé de la manière la plus élevée et la plus nette... les trois degrés y sont bien définis* » (4).

Mgr de Dreux-Brézé, en approuvant les Constitutions le 24 septembre 1883, conclut : « Les degrés différents existant dans l'Association... permettent à l'institut une expansion plus étendue qu'à bien d'autres et pour le soutien des œuvres de zèle et de charité une action aussi générale qu'efficace ».

Les Constitutions de 1883, éditées en un seul volume, comprennent tout ce qui regarde l'Institut en général et les règles propres aux différentes catégories de personnes : Oblates professes, Oblates membres de Réunions, Dames agrégées.

Proposition :

- Sous les termes employés – et marqués par le contexte d'époque – retrouver des expressions de Louise-Thérèse.
- Relire, à la lumière de ces documents d'origine, les chapitres Charisme et Mission de notre Livre de Vie.

- (1) Dans le livre de Mgr Papa p. 55
- (2) Le terme « Pieuse-Union » est employé canoniquement pour désigner un institut en formation.
- (3) Mgr Papa p. 880-881
- (4) Mgr Papa p. 882

Textes Fondateurs

N° 6

Compte-rendu du Chapitre Général de la Pieuse-Union

des Oblates du Sacré-Cœur – 1886

Suivant les Constitutions de la Pieuse-Union, le Chapitre Général s'est réuni ce 10 juillet 1886, présidé par la Supérieure Générale, Mère Claire-Thérèse de Sénislhac.

Le but principal de ce chapitre était d'étudier l'importante question des Vœux de religion demandés par toutes les Oblates de Communauté.

Depuis longtemps une tendance générale se manifestait dans la Pieuse-Union pour l'émission de ces trois Vœux, les Vœux privés ne suffisant plus à la grande majorité des membres de l'Institut. Notre Vénérée fondatrice Louise-Thérèse de Montaignac avait accueilli avec une indicible joie cette aspiration de toutes ses filles. Elle nous avait souvent exprimé le bonheur qu'elle aurait de voir sa famille religieuse, déjà fortement constituée, se lier plus fortement à Dieu par les Vœux de religion. Sa mort est venue entraver la réalisation de cet intime désir et avant de nous quitter, rassemblant toutes ses forces, elle nous dit avec autant d'émotion que de conviction : « oui, je l'ai toujours voulu : les Vœux religieux sont l'expression de ma plus chère volonté ».

Cette parole nous a été léguée, comme un héritage sacré, aussi nous sommes-nous fait un devoir de la transmettre au Chapitre Général. Après délibération, il a demandé à l'unanimité l'émission des trois Vœux de religion le jour de l'Oblation, sans préjudice du vœu de stabilité, tel qu'il est indiqué dans nos Constitutions. Ils devront être annuels pendant 5 ans et perpétuels après ce délai.

Les vœux d'Obéissance et de Pauvreté ont été ainsi formulés :

Obéissance : l'Oblate s'engage par ce vœu à obéir à sa supérieure, en tout ce qu'elle commandera en vertu du vœu d'Obéissance.

Pauvreté : pour ce qui concerne la pauvreté, l'Oblate conserve la nue-propiété ou domaine direct de ses biens meubles et immeubles, mais renonce, par le fait même de l'émission des vœux à l'usage et à l'usufruit des dits biens. Elle ne pourra ni les donner, ni les louer, ni les vendre, ni les prêter, ni faire aucun acte de propriété sans la permission des Supérieures.

Dans ses conclusions, le Chapitre Général précise :

« - L'émission des vœux de *chasteté, pauvreté, obéissance, stabilité* est obligatoire pour toutes les Oblates Professes au jour de leur Oblation, soit annuelle, soit perpétuelle.

- L'émission des vœux de *chasteté* et de *stabilité* est obligatoire pour toutes les Oblates de Réunion au jour de leur Oblation, soit annuelle, soit perpétuelle. »

Textes Fondateurs

N° 6 bis

Chapitre Général de 1886

Notre vénérée Mère Claire-Thérèse, qui avait si largement et si intimement puisé aux sources de la tradition de la Pieuse-Union, nous a redit en ces termes l'origine première et le premier plan de notre famille religieuse :

« Oui unir les femmes chrétiennes par la dévotion au Sacré-Cœur ; recueillir par ce moyen tant de forces perdues dans la Sainte Église, et les utiliser dans la mesure du possible au service de Dieu, telle a bien été la pensée de Mme de Raffin. Cette âme grande et généreuse avait mené une vie fortement mais simplement chrétienne jusqu'à 40 ans. Lorsque peu d'années avant de la rappeler à Lui, Notre-Seigneur saisit son âme par les grands exemples des Saints, et en particulier par celui de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation ; elle reçut en même temps les premières notions de la Dévotion au Sacré-Cœur qu'elle ne connaissait pas, ou du moins très vaguement. Elle y fut attirée surnaturellement avec une grande puissance. Elle entra dès lors dans la voie de l'oraison, y persévéra avec une entière fidélité, et ne chercha plus que le moyen de se donner plus complètement au Cœur divin, qui lui découvrait ses abîmes de miséricorde et d'amour.

La formule de ce don lui fut donnée par une consécration faite par le P. Ronsin, de vénérable mémoire, et proposée aux âmes pieuses sous le nom de vœu au Sacré-Cœur. Cette consécration entière de soi-même, sous forme de vœu, peut être prise dans un sens très différent suivant l'explication qu'on lui donne. Mme de Raffin la comprit comme le don de soi le plus absolu pour le temps et pour l'éternité, et fit de ce vœu le lien particulièrement étroit et fort, qui devait unir au Cœur de Jésus les âmes qu'il emploierait à son œuvre, et qui lui ferait puiser en Lui toute la puissance dont elles auraient besoin pour lui gagner des âmes.

La première pensée de Mme de Raffin, comme celles de Notre Vénérée Mère Louise-Thérèse, peut se résumer dans cette parole : Ô Jésus, votre Cœur a ravi mon âme ! De là le besoin de se lier à Lui et entre soi par des vœux de religion. Car Mme de Raffin a toujours voulu que ce qu'elle appelait le Noyau ou le Conseil de son œuvre fit des vœux. De là le besoin de se dépenser de toutes les manières, et sous toutes les formes, pour faire pénétrer dans les âmes cette sainte dévotion, et les attacher au Cœur de Jésus-Christ.

Rendre à Jésus-Christ amour pour amour, voilà le but. Puiser en son Cœur de quoi en arriver là : voilà le moyen. Tout faire pour attirer les âmes sous ses rayons, afin qu'elles en soient pénétrées et embrasées, voilà la besoin de toute âme vraiment éprise, car l'amour est essentiellement agissant.

Cette pensée n'a jamais varié quant au fond. Si l'on prend pour la définition de la vie religieuse dans son essence : le don de soi-même à Dieu, on peut dire qu'elle en est l'application aux divers degrés. Dans la pratique, il y a eu des tâtonnements, des variations de forme, qui se sont produites par les contradictions apportées par ceux-là mêmes qui devaient coopérer à sa réalisation. Mais Dieu, par un concours de circonstances providentielles, a toujours ramené la forme vers la pensée première. La Pieuse-Union s'est ainsi constituée :

Un Institut possédant à son sommet la vie religieuse dans son essence et son application parfaite, sauf la clôture. Puis dans ses diverses catégories, la pratique des vertus religieuses dans la mesure du possible, selon les aspirations et l'état de vie des personnes. »

Chapitre Général de 1886

dit « Chapitre des Vœux »

- Compte- rendu et conclusions
- Origine première et premier plan de notre famille religieuse

Ces textes sont assez parlants par eux-mêmes...

Simplement une indication d'ordre historique :

Le Chapitre de 1886, présidé par Mère Claire-Thérèse de Sénislhac, Supérieure Générale était formé de :

- Mère Marie-Thérèse de la Bruyère, Assistante générale
- Mère Marie-Paule Maupetit, Conseillère, Assistante locale
- Mère Anne-Marie Desgrand, Conseillère, maîtresse des novices
- Mère Charlotte Bedford, Conseillère, Supérieure de Paris
- Mère Marie-Félicie de Waldegg, Supérieure d'Annonay
- Mère Marguerite-Marie Anna Raynaud, Supérieure de Paray-le-Monial
- Mère Marie-Françoise Bouvier, Supérieure de Montélimar
- Madame de Buttet, Supérieure de la Réunion de Chambéry
- Madame de Baudel, Supérieure de la Réunion de Chaumont
- Madame Tresca, Assistante de la Réunion de Paris
- Mademoiselle Louise-Marie de Place, Supérieure de la Réunion d'Angers

Textes Fondateurs

N° 7

- Constitution des Oblates du Cœur de Jésus
- Statuts des Oblates Séculières du Cœur de Jésus approuvés le 14 mai 1982



Identité de l'Institut

« L'Oblation au Cœur de Jésus
rassemble dans l'Institut
Religieuses, Séculières, Affiliées et Foyers affiliés
pour une même mission :
Etre au cœur du monde
Témoins de l'amour
Ferments d'unité
Faire connaître aux hommes
Le Dieu de tendresse ».

Chapitre Général : août 1994

Textes Fondateurs

N° 8

Affiliées et Foyers affiliés

Les Affiliés sont des laïcs
célibataires ou mariés
conscients des exigences de leur baptême
appelés à vivre l'Oblation
sans engagement de vœux.
Ils participent au charisme-mission de l'Institut
dans leur vie familiale
et à travers leurs engagements divers
en union avec les Oblates Religieuse et Séculières.

Chapitre Général : août 1994

Constitutions et Statuts

1982

« *Nouvelles Constitutions* »

Les Constitutions de 1982 sont le fruit de la rénovation adaptée » que le Concile Vatican II a demandée à tous les Instituts. Elles ont bénéficié du Retour aux Sources entrepris dès 1967. Il en va de même pour les Statuts des Oblates Séculières.

Dans les Textes Fondateurs, une place particulière est à faire aux nouvelles Constitutions... elles devaient être *l'œuvre de toutes*... Rappelons-nous comment cela a été fait pour nous... pour aboutir au Chapitre de 1979-1980...

C'est la manière de vivre de toutes les Sœurs qui s'est exprimée, l'expérience personnelle de chacune qui a été la base du travail.

En revenant à leurs sources, en réécrivant leurs Constitutions, les Instituts n'ont pas seulement consolidé et stimulé leur vie interne. Ils ont mieux reconnu la richesse et l'originalité de leur patrimoine ; ils ont repris conscience de la spécificité de leur vocation, ils ont acquis un sens plus clair de leur responsabilité propre dans l'Église et dans le monde. Tout cela leur donne une plus grande assurance pour faire connaître ce qu'ils vivent et ce qui les fait vivre, pour ouvrir à des jeunes la possibilité de réaliser leur vocation chrétienne dans cette forme de vie. (1)

(1) extrait de l'exposé sur les Textes Fondateurs donné au chapitre d'août 1994.

Identité de l'Institut

Charisme

Ce texte bref est l'aboutissement d'un long travail. Nous avons été amenées, avec l'aide du service «Église pour le Monde», à mieux saisir l'intuition fondamentale de Mme de Raffin et de Louise-Thérèse, à situer la fondatrice dans le milieu socioculturel de son temps, à relire les « signes des temps » en nous mettant à l'écoute de l'Église et du monde.

Cette expression du charisme, déjà retenue au conseil Général élargi de 1990, a été approuvée par le Chapitre de 1994.

Affiliées et foyers affiliés

Là encore, après une longue recherche, et dans une Église qui redécouvre le rôle des laïcs, le texte définit le statut des Affiliés et leur mission dans l'Institut.

Proposition d'étude
des Textes Fondateurs

Fiche n° 7 – 8 (suite)

- Avant d'entreprendre une lecture ou relecture du Livre de Vie, revoir 2 textes de l'Écriture :

« Cette loi que je vous présente aujourd'hui... » Deutéronome 4, 1-2 et 4, 6-8

« Ce que nous avons contemplé, nous vous l'annonçons... » 1 Jean 1-4 (1)

- Les chapitres sont précédés de citations d'Écriture, généralement tirées de Saint Jean. On peut aller plus loin et retrouver les appels évangéliques contenus dans le texte de tel ou tel chapitre.

- De même, sans se limiter aux phrases de Louise-Thérèse citées en marge, chercher ce qui est caractéristique de sa spiritualité.

- Recherche par thèmes

En parcourant les chapitres Charisme, Prière... Formation et, dans le Livre de Vie les n° 14, 15, 107 à 109 on pourrait s'attacher à suivre un thème, par exemple :

- Jésus, le Cœur de Jésus...
« La vie d'une Oblate, c'est Jésus... » (Livre de Vie p. XIII)
- L'Oblation
- Les hommes – le monde
- L'Église
- L'Esprit-Saint
- Marie
- La liberté
-

Ces diverses propositions aideront à un approfondissement du Livre de Vie, seule, en communauté, lors de rencontres... et à une meilleure connaissance mutuelle.

(1) première lecture de la fête de Louise-Thérèse

Textes Fondamentaux

« Ce livre – l'Évangile – c'est ma vie,
c'est l'aliment de ma foi et de mon amour. »

- Commentaire de l'Évangile selon Saint Jean à partir des expressions de Louise-Thérèse tirées de sa correspondance ou de ses entretiens avec les premières Oblates (1).

(Le texte est donné en introduction à l'ensemble)

- Extraits des Souvenirs de Marie-Paul Maupetit
« Notes laissées par M.-P. Maupetit touchant sa vocation et ses rapports avec notre Mère Louise-Thérèse » 1882

- Intuition Fondamentale

Louise-Thérèse de Montaignac,
héritière de l'intuition de sa tante
Madame de Raffin – juillet 1988

(Texte dans le livret qui porte ce titre)

(1) références dans le Retour aux Sources n° 1

Extrait des souvenirs de Mère Marie-Paul Maupetit

Orientations spirituelles

« Se livrer à Dieu et Le laisser faire »

Je me rappellerai toujours, écrit Mère Marie-Paul Maupetit, comment Notre Mère me montra le chemin de la perfection pour une Oblate :

« Se livrer à Dieu et Le laisser faire, suivre son action et ne jamais la contrecarrer ni en précédant la grâce, ni en lui résistant ; une Oblate peut aller jusqu'au sommet de la perfection en suivant l'appel divin. Il n'y a pas de limite parce que l'amour est infini. La Pieuse-Union est une vie d'amour ; elle favorise tous les attraits, comme l'amour unique en lui-même est multiple en ses formes et ses manifestations. »

dans un climat de liberté

« La Pieuse-Union n'est pas une société qui doit ressembler à toutes les autres. Toutes les âmes ne doivent pas entrer dans le même moule comme au Sacré-Cœur ou à la Visitation, mais nous devons, en vue de notre apostolat multiple en ses formes, utiliser à la gloire de Dieu, tous les attraits, toutes les aptitudes, tous les talents et même les tempéraments de chacune. De là une direction spéciale à chacune, une nourriture proportionnée aux forces spirituelles et aux degrés de grâce et de vertu. »

Et, à propos de la Communion :

« Entre Jésus et l'Oblate, il n'y a pas de barrière. Chaque âme va où l'Esprit la mène, l'Amour est son seul guide. »

Mère Marie-Paul commente : « Je ne puis dire combien cette spiritualité qui est vraiment l'esprit de la Pieuse-Union a dilaté mon âme et répondu à tous ses besoins et aspirations. »

Caractéristiques de l'Oblate

L'esprit de foi :

En premier lieu, notre Mère nous enseignait l'esprit de foi ; c'est la base de la perfection religieuse autant que chrétienne. Pour cela, notre Mère n'avait pas besoin de nous tenir de longs discours, elle n'avait qu'à nous dire :

« Voyez et faites ensuite. »

Chez elle la foi était vivante, ses paroles n'étaient que l'explosion de son ardente foi. C'était le flambeau qui éclairait et dirigeait toutes ses œuvres.

« Je ne comprends pas grand chose, nous disait-elle spirituellement, à la piété moderne, je n'estime et je ne connais que la foi antique. Je ne suis pas de mon siècle, je suis de celui de Notre-Seigneur. »

Elle aimait à vivre et à nous faire vivre avec elle au temps des Apôtres ; c'est le temps des Oblates, le temps de la foi et de l'Amour. Nous devons être les filles de la primitive Église, croyantes et agissantes comme elle.

Elle avait pour l'Évangile une sorte de passion : « *Ce livre, c'est ma vie* ». Aussi, elle l'apprit par cœur en totalité. « *Avec la richesse de ma mémoire, disait-elle, c'est l'aliment de ma foi et de mon amour. Je n'ai que jouissances de ma foi, rien ne me rebute mais tout me console et me réjouit.* »

La crainte de Dieu : fleur de la foi...

De sa grande foi naissait un sentiment qu'elle nous inculquait à toutes : la crainte de Dieu. C'est le don de Dieu le plus nécessaire et le plus méconnu ; aussi elle n'était jamais plus éloquente que lorsqu'elle nous prêchait cette sainte crainte. « *C'est une fleur de la foi, elle conduit à l'amour. Demandez-la à Dieu, mes filles, car il y a peu d'âmes qui la possèdent, cultivez-la, accroissez-la en vous, c'est le meilleur souhait que je puisse vous faire. On ne peut calculer la gloire que nous rendrions à Dieu, si nous le craignons davantage, non de cette crainte humaine qui est l'héritage d'Adam, mais de cette crainte divine, comme celle de mon grand David.* » Et là-dessus elle nous citait des passages entiers du Roi prophète : « heureux l'homme qui craint le Seigneur et qui met sa joie dans ses ordonnances. Son Nom est saint et redoutable : la crainte est le commencement de la sagesse. » (Ps. 3) « Le Seigneur est près de ceux qui L'invoquent dans la vérité ; Il accomplira les désirs de ceux qui le craignent... (Ps. 145)

L'humilité :

dans la formation de ses filles

Notre Mère n'avait rien tant à cœur que de déraciner en l'âme de ses filles le venin de l'orgueil, pour y implanter l'humilité.

« *Soyez humbles, nous répétait-elle, ou renoncez à la Pieuse-Union.* »

Lorsqu'elle trouvait en quelqu'une de ses filles une vraie tendance à l'humilité, elle jubilait et se mettait à l'œuvre pour aider cette âme à se plonger dans cette incomparable vertu.

« *Rarement, disait-elle, j'ai trouvé des âmes assez courageuses pour se laisser humilier, cependant il n'y a pas de vraie sainteté sans cela ; une Oblate qui n'est pas humble est un non-sens.* »

Elle eut le bonheur de rencontrer une âme généreuse qui se livra, qui s'abandonna à sa direction sans aucune réserve.

« *Voilà le type de l'Oblate, sa sainteté est le triomphe de l'humilité. Elle m'a laissée faire, et j'ai pu la modeler selon le divin modèle* » ; et dans son langage expressif elle ajoutait : « *Lorsque je voulais instrumenter cette âme, si j'enfonçais un clou dans son amour-propre, elle prenait le marteau et tapait dessus.* » Que de fois elle m'a proposé d'imiter cette fille chère à son cœur. Oh ! que j'aurais voulu faire comme elle, me laisser pétrir, aplatir et réformer ; j'en sentais toute la nécessité et Notre Seigneur me faisait la grâce d'aimer dans le fond cette forte direction qui, voyant tout, comprenant tout, attaquait toujours avec tant de justesse tous les points faibles... Mais mon excessive sensibilité trahissait toujours mon orgueil et Notre Mère, me voyant trop faible et trop lâche, s'arrêtait : « *Voilà ce qui me paralyse, me disait-elle, et empêche mon action sur vous.* » Oh ! *Qu'une âme qui se laisse impressionner trop fortement sur la question d'amour-propre, se fait tort à elle-même et nuit à son avancement* ».

dans les œuvres

La devise qui peignait le mieux Notre Mère en son humilité était celle-ci : plus être que paraître. Elle la réalise si bien qu'elle prenait toujours la peine et les difficultés des œuvres pour elle-même, et se retirait ensuite à l'ombre pour en laisser toute la gloire aux autres. Jamais elle n'estampilla ses œuvres, elle ne chercha en tous ses travaux que la gloire de Dieu seule.

Oh ! Que j'aime peu la mousse dans les œuvres de Dieu, cela Lui est aussi odieux que le tambour et la trompette du pharisien. »

Dieu se plaît à élever les humbles ; malgré son besoin de se cacher et d'abriter ses entreprises dans l'ombre et le silence. Son évêque rendit hommage à son zèle et à la fécondité de ses travaux en une circonstance bien solennelle. C'était à la fin d'une retraite pastorale, présidée par Mgr, tout le clergé de Moulins était réuni en silence. Un des curés, doyen du diocèse, fut chargé du discours de clôture. Pour sortir un peu des banalités, des félicitations et compliments habituels, cet ecclésiastique eut la belle pensée d'exposer devant tout le clergé, toutes les grandes œuvres qui illustraient le long épiscopat de sa Grandeur. C'est ainsi que successivement il nomma : l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur, l'adoration perpétuelle, l'œuvre des églises pauvres, les conférences de St Vincent de Paul, les missions diocésaines, les asiles de charité pour les orphelins, etc... Chacun applaudit à ce discours mais Mgr reprit aussitôt : « Mon cher curé, je vous remercie de votre bonne intention ; mais retranchez la bonne moitié, pour ne pas dire les deux tiers de tout ce que vous venez de m'attribuer, et portez-le à Melle de Montaignac. C'est à elle que doit en revenir la gloire et le mérite, elle a été mon bras droit en presque toutes mes œuvres. » Je tiens ce récit du bon curé lui-même, qui était tout heureux de me rapporter les paroles louangeuses de Mgr.

dans le gouvernement

L'humilité de Notre Mère était surtout touchante dans le gouvernement de la Pieuse-Union. Nous fûmes à même de la voir de bien près au moment de la rédaction de nos Constitutions. Quoiqu'elle eût la lumière et la grâce, elle était si pleine de méfiance d'elle-même qu'elle soumettait ses idées comme l'eût fait un enfant ; elle n'imposait pas sa manière de voir et sacrifiait facilement ses idées les plus chères. Lorsque le R.P. Gautrelet opposait son sentiment au sien, elle ne luttait que dans la prière, et c'était son meilleur et plus sûr moyen de succès. Il arriva, en quelques articles, que son opinion ne prévalut pas ; elle céda sur le champ, en disant cette admirable parole :

« Eh bien ! S'il plaît à Dieu, on y reviendra plus tard ; avec l'expérience, Dieu donnera nouvelle lumière. »

Effectivement, on fut toujours obligé de revenir à sa pensée première.

Le départ de ses chères anciennes, que Notre Mère dut renvoyer l'une après l'autre en fondation, la priva de ses meilleures conseillères, qui étaient à la fois l'appui de son cœur et sa sécurité complète.

Tout en prenant par lettres l'avis de ses premières filles, elle voulut avoir près d'elle son jeune Conseil, comme elle l'appelait. Elle le choisit parmi ses filles nouvelles venues ; nous étions de vraies enfants près de cette Mère de sagesse consommée. Nous étions confondues devant l'humilité de Notre Mère, nous soumettant ses décisions et nous demandant notre appréciation sur telle ou telle affaire importante.

« C'est pour vous former, mes filles, disait-elle. »

C'est ainsi qu'elle voilait sa défiance d'elle-même et son amour de la dépendance. Lorsque quelqu'une d'entre nous ne comprenait pas sa pensée et n'entrait pas dans le plan qu'elle jugeait le meilleur, loin de s'en fâcher et de chercher à la gagner à son avis, elle disait humblement :

« La résistance ou l'opposition de telle sœur me rend service, elle m'oblige à étudier la question, sous une forme qui peut-être m'aurait échappé, et grâce à elle je serai plus instruite. »

Rien ne coûtait moins à Notre Mère que de revenir sur une détermination prise, lorsqu'il lui était prouvé que la gloire de Dieu serait plus aisément procurée ; elle renversait volontiers ses projets sur le simple avis de ses conseillères. Il n'y avait que lorsque la volonté de Dieu lui était clairement manifestée qu'elle restait ferme dans sa décision, quelque dommage que cela pût lui procurer :

« Il n'y a personne de moins entêté que moi, disait-elle, par nature j'aime l'avis des autres et mon bonheur est de céder. »

L'histoire de sa vie relatera pour sa gloire les terribles épreuves par où elle passa pour avoir le bonheur de céder, c'est le triomphe de son humilité.

dans la reconnaissance de sa pauvreté

Un des traits de l'humilité de Notre Mère, que j'avais le plus de peine à imiter, était de se déclarer pauvre et de quêter pour ses pauvres orphelines. Elle avait pour cela un don touchant, et quoi qu'il lui en coûtât, elle se faisait mendicante, et ne négligeait point les intérêts de ses enfants. Une année, Notre Mère me chargea de la loterie annuelle, j'obéis, mais j'étais toujours saisie et tremblante lorsqu'il fallait aller offrir nos cahiers et demander des lots. Une fois le courage me manqua, et je revins sans avoir osé articuler ma demande. Notre Mère me reprit de cette fausse timidité.

« C'est un fruit de l'orgueil, me dit-elle, la véritable humilité ne redoute pas un refus lorsqu'elle demande au nom de Dieu. L'humilité et la pauvreté sont les gardiennes de nos œuvres. »

Je note ici un trait qui est peut-être un hors d'œuvre mais qui me revient à la mémoire. Une de nos sœurs, un peu curieuse et raisonneuse, passait son temps, lorsqu'il y avait de grands travaux dans la maison, à inspecter les ouvriers et à donner son avis sur tout, ne trouvant jamais rien de bien fait. Un jour qu'elle se plaignait à Notre Mère de l'incapacité des maçons et entrepreneurs et aussi de celle qui était chargée de les surveiller, Notre Mère eut égard à son ignorance en pareille matière et la sermonna tout doucement :

« Tenez, ma bonne Sœur, ne vous chagrinez pas tant, faites comme moi : comme je ne sais rien faire, je confie prudemment nos bâtisses aux architectes, nos santés aux médecins et nos lessives à Sœur X ; dormons tranquilles vous et moi et restons humblement dans la sphère où Dieu nous a placées. »

Lorsque pour obtenir quelques écrits de Notre Mère, nous lui objections l'exemple de sa Ste Thérèse, elle nous répondait avec son humilité :

« J'ai bien assez d'imiter Ste Thérèse en ses vertus, sans la copier en ses travaux. Et puis, ne savez-vous pas que c'est la pénitence la plus héroïque qu'elle ait faite, que d'écrire tout ce qu'on lui a commandé d'écrire. Grâce à Dieu, Notre-Seigneur me donne une tout autre pénitence ; je suis si bien partagée en ceci, que je n'en demande pas une autre : la mienne me suffit. »

La simplicité :

A son humilité Notre Mère joignait une remarquable simplicité. C'est ce qui attirait en elle à première vue. Elle estimait beaucoup cette vertu et la considérait en quelque sorte comme la pierre de touche d'une bonne vocation pour la Pieuse-Union. Me parlant un jour d'une novice qui venait d'arriver, elle me dit :

« Celle-ci est faite pour nous parce qu'elle est simple, c'est un signe de persévérance dans notre vocation. »

dans la piété

« Aimez les choses simples et ordinaires dans vos dévotions ; faites-les comme tout le monde : les singularités ne sont pas les voies de Dieu, elles flattent l'amour-propre secret et profitent peu pour l'âme. »

dans la conversation

L'aimable simplicité de Notre Mère rayonnait surtout dans ses entretiens intimes avec quelques-unes de ses filles. Celles-ci ont eu les trésors de cette délicieuse expansion, ce qui leur a permis de conserver, tant de choses utiles et charmantes pour les Oblates de l'avenir.

dans le style de vie

La simplicité n'était pas seulement dans ses entretiens, elle se manifestait surtout en ses actes. Quelle bonne école pour devenir sainte, que de vivre près de Notre Mère. Tout ce qui était à son usage devait avoir le cachet de la simplicité, rien qui sentît la recherche, dans les moindres objets comme dans les plus considérables.

« Soyons simples, mes filles, ne nous départissons jamais de cette vertu qui est nôtre comme étant celle du Cœur de Jésus. »

Notre Mère avait cependant un goût exquis et une nature toute artiste aussi ; elle ne pouvait souffrir le défectueux, le bizarre, le difforme, en quoi que ce soit. Elle recherchait le beau en tous les détails, elle harmonisait toutes choses et voulait que tout fut correct et convenable.

Nous nous étonnions parfois de lui voir mettre un soin si grand dans le choix des nuances, des dessins :

« L'ordre et le bon goût, nous disait-elle, sont un genre d'apostolat qui réussit toujours. Que d'âmes on attire par ce seul appât... »

dans la manière de s'habiller

Quoique Notre Mère n'ait jamais voulu pour ses filles le costume religieux proprement dit, elle voulait toujours une mise religieuse au milieu du monde. Pour bien former en cela, elle s'astreignit à choisir elle-même nos costumes et à nous vêtir selon son goût de simplicité et de parfaite convenance. Autant elle fuyait le luxe, la vanité, autant elle blâmait la singularité, la négligence, le laisser-aller. Sa maxime était qu'une Oblate ne doit jamais se faire remarquer et attirer les regards, soit en trop bien soit en trop mal, mais passer inaperçue :

« Notre pauvreté ne doit pas être extérieure, ce n'est pas au soleil qu'elle doit briller ; soyons pauvres en réalité, mais au-dedans. »

La charité :

Je n'ose aborder le chapitre de la charité, il est trop vaste, je m'y perds et, quand j'aurais écrit des volumes, je n'aurais pas tout dit. C'est en cette vertu que Notre Mère rayonnait aux yeux de tous. Ce fut son lien d'attraction par excellence. Volontiers elle nous redisait comme St François de Sales :

« Soyons les plus petites et les plus effacées dans l'Église, mais soyons les premières dans l'amour du Cœur de Jésus. »

L'amour du prochain était le rejaillissement de son amour pour Dieu. Personne ne sut aimer plus qu'elle, sa vie était charité. Le peuple lui-même lui rendait hommage, quoique depuis plus de 30 ans elle ne se fut pas montrée en public ; un jour, me trouvant dans un magasin de la ville, une personne entra pour demander l'adresse de Melle de Montaignac : « Oh ! lui fut-il répondu, demandez à qui vous voudrez dans la ville, tout le monde vous renseignera ; personne ne la voit mais chacun la connaît, elle est si charitable. »

l'affection maternelle

Ayant puisé largement aux vraies sources de l'amour, Notre Mère répandait sur ses filles des flots de tendresse et de dévouement. Sa première opération était de gagner leur cœur et cela fait, elle aimait et elle se donnait. Tout en surnaturalisant toutes ses affections, Notre Mère aimait naturellement et ne voilait pas sa tendresse sous une réserve de froideur rebutante ; elle entourait son affection de démonstrations sensibles et touchantes. Rien ne m'a fait comprendre l'esprit de la Pieuse-Union comme de voir de près combien Notre Mère savait aimer, savait compatir, se préoccuper et souffrir même pour le prochain.

En quittant chacune de nos familles, nous retrouvions aussitôt en Notre Mère le centuple promis par le Seigneur. Nous trouvions en ce cœur maternel le trésor de toutes les tendresses.

Nos défauts ne la rebutaient pas et n'altéraient point son attachement :

« C'est parce que je vous aime que je m'impose la souffrance de vous former et de corriger les défauts de votre nature. »

Il n'est pas une de nous qui ne se rappelle la charité débordante de Notre Mère lorsqu'elle réprimait les imperfections de ses filles ; après la leçon ferme et bien méritée, suivait l'explosion de sa tendresse ; si d'une main vigoureuse elle avait abattu l'orgueil ou la volonté propre, de l'autre elle relevait, mettait le baume de son cœur sur la blessure vive. Quelle grâce Dieu nous faite en nous donnant cette direction si sanctifiante et si réconfortante...

l'union des cœurs

Après nous avoir aimées jusqu'à l'excès de ses forces, jusqu'au sacrifice de son repos et de sa santé, Notre Mère nous apprenait à nous aimer entre nous. Que de fois elle nous commenta le XVIIe chapitre de St Jean, où se trouve écrit tant de fois notre Unum Sint.

« C'est le chapitre de la Pieuse-Union, disait-elle, c'est son code de lois par excellence. »

Pendant les premiers mois de mon noviciat, chaque jour à midi, elle nous réunissait toutes autour d'elle. Elle profitait des courtes heures où elle pouvait quitter son lit, pour nous grouper toutes et nous unifier en nous réjouissant, comme elle le disait. Elle nous montrait ce que devait être une famille religieuse qui s'appelait la Pieuse-Union. Après s'être intéressée à chacune en particulier, elle nous faisait prendre part aux joies et aux tristesses les unes des autres, elle mettait en commun tous nos sentiments et nous initiait

à cette vie de paix et d'union qui doit être la nôtre. Elle cherchait à créer en nous, venues de tous les coins de la France et qui ne nous connaissions pas hier, la plus douce intimité. Lorsqu'elle remarquait un peu de gêne et de timidité entre nous, Notre Mère y remédiait avec son cœur et son habileté, elle appelait devant elle les deux concentrées et, brisant elle-même la glace, elle les forçait à sympathiser et à se dévouer immédiatement l'une pour l'autre. Pour arriver à nous fondre plus rapidement, Notre Mère avait des procédés ingénieux ; elle imaginait une sortie extraordinaire et nous disait :

« Allons, pendant ce temps faites connaissance et aimez-vous tendrement. »

Tout en nous portant les unes vers les autres par un mutuel attachement qui excluait les amitiés particulières, Notre Mère voulait cependant créer des liens plus intimes avec quelques-unes qu'elle sentait portées aux mêmes attraits et aux mêmes idées dans leur vocation d'Oblates. C'est ainsi qu'elle nous faisait correspondre plus intimement avec telle ou telle pendant une absence ou qu'elle nous confiait un travail commun qui devait nous rapprocher et mettre plus de communication entre nos âmes. Celles d'entre nous qui ont été ainsi liées, unifiées par Notre Mère, en connaissent la raison à cette heure : ce n'était point pour rapprocher nos cœurs seulement mais pour fusionner nos âmes en vue de la Pieuse-Union de l'avenir. Tout en jouissant de cette pure et forte affection, nous sentions quel devoir elle nous imposait : c'était le faisceau de roseaux qui devenait une colonne dans notre Unum Sint.

L'apostolat

infatigable et discret

La vie de l'Oblate, étant une vie mixte composée de prière et d'action, doit joindre à l'esprit d'oraison l'esprit apostolique. Notre Mère ne cessait de nous ramener à ce double but de la Pieuse-Union : glorifier Dieu et sauver les âmes par la dévotion au Cœur de Jésus. Elle ne vivait que pour cela et ne comprenait pas une Oblate si elle n'était pas dévorée de zèle ardent.

Pour se faire une idée du vrai zèle, il n'y avait qu'à contempler Notre Mère en tous les actes de chacune de ses journées. Je ne remonterai pas aux principaux actes de sa vie où elle fit éclater un zèle incomparable pour tous les intérêts du Cœur de Jésus, je me bornerai à ce que j'ai vu dès les premiers jours de mon noviciat et les quelques années qui l'ont suivi.

Après une oraison fidèlement faite à la première heure du jour, malgré les souffrances, on peut même dire les tortures de la nuit, elle se livrait à l'action avec une sainte joie :

« Quand on a le bonheur d'être au service d'un si doux Maître, on ne se repose pas... »
« Le zèle qui vient de Dieu est fort comme l'amour, il est à l'abri de toutes les difficultés de ce monde, rien ne l'arrête. »

Cependant, avec la constance et la ténacité du zèle, Notre Mère voulait la discrétion, la modestie, le silence. Lorsqu'elle lisait dans certaines publications, des récits d'œuvres éclatantes et merveilleuses, elle gémissait et nous disait :

« C'est le chantage du pharisien plus que le zèle de Notre-Seigneur. N'imitiez jamais cela, mes filles, n'enregistrez pas vos œuvres de zèle, ne les publiez pas ; s'il y a un peu d'édification pour le prochain, il y a beaucoup de vanité et d'amour-propre : c'est l'esprit du monde plus que l'esprit de l'Oblate. »

Retour aux Sources II p. 5 à 13